

**CONSEIL EXÉCUTIF
2020-2021**



AÉÉPUM

ASSOCIATION DES ÉTUDIANT-E-S EN ÉCONOMIE ET POLITIQUE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

SÉANCE DU CONSEIL EXÉCUTIF

01/04/2021

Membres présent-e-s :

Présidente : **Neyla Bouayad**

Vice-présidente : **Amélie Tanguay**

Trésorier : **Antoine Brière**

Conseiller aux affaires externes : **Manuel Acosta**

Adjoint aux affaires externes junior : **Aristote Rayon**

Conseillère aux affaires académiques : **Laurie Bouthillier**

Conseiller à la vie étudiante (CVE) : **Nicolas Gousse**

Conseiller à la vie étudiante junior : **Florent Lebeau**

Chargé des communications : **Gabriel Duhamel**

Conseiller aux affaires périscolaires : **Dominic Giroux**

Membres absent-e-s :

Conseiller à la vie sportive et culturelle : **Leonardo Bondi**

1- Ouverture de la séance

Proposé par **Neyla Bouayad**

Appuyé par **Amélie Tanguay**

2- Admission de l'ancien procès-verbal

Aucune discussion, aucune demande de vote.

3- Élections du 8 avril

Amélie Tanguay mentionne que les élections du conseil exécutif sont la semaine prochaine. Elle incite pour que tout le monde invite ses amis du programme, et de même en motiver certains à se présenter pour de nouveaux postes. Elle demande quels cartes-cadeaux nous pourrions offrir.

Suggestions amenées : Cartes-cadeaux d'épicerie, cartes VISA prépayées, cartes-cadeaux Amazon.

Aristote Rayon mentionne qu'on juste laisser les gens acheter ce qu'ils veulent.

Amélie Tanguay mentionne que la carte de crédit peut être une bonne idée, ou encore une carte-cadeau de la Coop de l'UdeM.

Neyla Bouayad est d'avis que les possibilités d'achat sont limitées avec la carte-cadeau de la Coop.

Antoine Brière est d'avis que ça pourrait être intéressant d'offrir des cartes-cadeaux de la Coop parce que c'est réellement thématique au fait que nous soyons une association étudiante, qui aide ses étudiants à se procurer son matériel avec des réductions.

Laurie Bouthillier mentionne que dans l'optique où nous devons attirer le plus de gens possible, elle n'est pas convaincue que la carte-cadeau de la Coop va nous aider à atteindre le quorum de 10% des membres.

Aristote Rayon est d'avis que le type de carte-cadeau n'a pas réellement d'influence sur le quorum. Nous avons fait tirer des cartes-cadeaux Amazon la dernière fois et nous avons tout de même eu de la difficulté à attirer suffisamment de gens.

Amélie Tanguay demande la vote sur la question suivante :

Qui est d'accord pour qu'on distribue 3 cartes-cadeaux de 25\$ de la Coop de l'UdeM ?

Approuvé à l'unanimité.

4- Concours logo

Amélie Tanguay mentionne que le logo gagnant du concours est celui de Youssef, l'un de nos membres. Elle propose qu'en plus du coton ouaté à l'effigie de l'AÉÉPUM, nous pourrions aussi lui donner une carte-cadeau de 50\$.

Les gens sont tous d'accord.

Aristote Rayon propose qu'on présente le logo et qu'on se mette à l'utiliser uniquement à la prochaine session, de manière à distinguer le nouveau commencement.

Neyla Bouayad est d'avis que la publication immédiate du logo gagnant montre plus de considération envers le travail que l'artiste a fait.

Amélie Tanguay mentionne que c'est une bonne idée de commencer à utiliser le logo à partir de la session prochaine, mais que l'annonce mentionnant que le logo serait présenté le 8 avril a déjà été publiée. D'autant plus que celui qui a créé le logo en est à sa dernière session en écopol.

Aristote Rayon mentionne qu'on peut effectuer un mélange des deux : on affiche le logo aux élections, mais la mise en application de celui-ci serait uniquement à partir de la session d'automne 2021. Il est d'avis que la mise en application plus tardive nous permettrait de modifier quelque peu le logo, le retoucher.

Amélie Tanguay montre le logo au reste du conseil, de manière à ce qu'on détermine si le logo gagne à être légèrement modifié ou non.

Le conseil conclut que certaines petites modifications gagneraient à être effectuées, comme le redressement de certaines lettres et centrer le cheval.

5- Rénovations au local

Amélie Tanguay rappelle que pendant les rénovations et même après celles-ci, le local de l'AÉÉPUM n'est pas accessible pour quiconque en raison des mesures sanitaires. Nous avons reçu des avertissements concernant des gens qui contrevenaient aux règles.

6- Retour sur le congrès de la FAÉCUM

Amélie Tanguay mentionne que le congrès de la FAÉCUM a eu lieu la fin de semaine dernière et que ce congrès est la plus grande instance de la fédération. Toutes les décisions s'y prennent. Le sujet de la dissolution de la FAÉCUM y a notamment été abordé. Plusieurs points à l'ordre du jour ont été déplacés à samedi prochain (le 3 avril). Elle rajoute que ce n'est pas normale d'avoir été la seule représentante de l'exécutif de l'AÉÉPUM à avoir été d'office pour les 24 premières heures du congrès.

Aristote Rayon prend le relais en mentionnant qu'**Amélie Tanguay** aurait eu besoin de plus de support. La réponse du conseil a été bien lorsqu'il y a eu sollicitation, mais que ça a été difficile au début en ce qui concerne l'absence de gens de l'AÉÉPUM pour s'impliquer.

Laurie Bouthillier mentionne qu'elle était là pour voter et supporter **Amélie Tanguay** pour son discours (*Amélie s'est présenté comme représentante de niveau / cycle de la FAÉCUM*). Elle ajoute qu'elle n'avait pas compris qu'il fallait être là pour les autres journées. Elle recommande pour les prochaines années que l'implication au congrès soit obligatoire et plus clarifiée, car c'est inacceptable d'en mettre autant sur les épaules d'un-e seul-e exécutant-e.

Neyla Bouayad mentionne qu'elle pensait que le congrès était cette semaine et non en fin de semaine passée.

Aristote Rayon explique que nous avons quatre votes au congrès. S'il n'y a que deux personnes à la fois qui sont présents, on vaut deux fois moins en termes d'influence sur les décisions.

Amélie Tanguay rectifie que sa prise de parole du début n'a pas pour but de taper sur les doigts des membres du conseil, mais que c'est plutôt pour passer le message que l'implication ne vient pas de tout le monde dans l'association. Nous avons tous été élu parce que nous avons envie de représenter les intérêts des membres d'écopol. Elle trouve ça difficile de sentir qu'il y a juste, parfois, 2 à 3 personnes réellement impliquées sur un exécutif de 11 personnes. Elle propose d'offrir des cartes-cadeaux Uber Eats à **Manuel Acosta, Nicolas Gousse, Laurie Bouthillier et Aristote Rayon** qui ont participé au congrès la fin de semaine dernière.

Proposition acceptée à l'unanimité.

Amélie Tanguay mentionne que la suite du congrès se déroulera entre 9 AM et 11 PM le 3 avril prochain. Elle va créer un document avec des plages horaires pour structurer la participation des membres. Elle ajoute que peu importe le temps de disponibilité, l'aide de chacun est très appréciée.

7- Procédure en cas de panne StudiUM

Laurie Bouthillier mentionne que la conseillère aux affaires académiques de la FAÉCUM, Éloïse, a demandé à tous les programmes de publier ou afficher quelque part sur nos réseaux sociaux le document indiquant les procédures en cas de panne StudiUM.

Gabriel Duhamel répond qu'il publiera prochainement, lorsque le document lui sera envoyé.

8- Tënk

Amélie Tanguay mentionne que la responsable de la plateforme Tënk lui est revenue. La nouvelle information est que nos membres bénéficient de 40% de réduction sur la plateforme. En échange, nous devons toutefois leur faire de la promotion via une publication sur les réseaux sociaux. Elle mentionne à **Gabriel Duhamel** qu'elle lui enverra tout le nécessaire pour la publication.

9- Clinique d'inscription et de choix de cours

Amélie Tanguay mentionne que Martin Carrier, chargé de cours et nouveau responsable de département, organisera notamment une clinique d'inscription et de choix de cours avec les nouveaux étudiants. L'AÉÉPUM pourra venir se présenter lors de cette clinique. Elle ouvre donc la porte aux autres membres du conseil de la contacter si nous sommes intéressés à participer à la présentation lors de la clinique virtuelle.

10- Financement court-métrage

Aristote Rayon explique qu'il a reçu l'appel à tous de la présidente de l'association étudiante de criminologie. L'association initie un projet de court-métrage portant sur la santé mentale et sollicite l'aide financière des associations pour faire grandir le projet. Il demande si l'association est prête à leur verser un montant en ce sens.

Antoine Brière mentionne que les fonds relatifs aux initiatives étudiantes n'ont pas encore été utilisés cette année et que nous pourrions donc verser un certain montant.

Après consultation, les membres sont unanimes concernant le versement d'un montant de 100\$, voire 200\$ (à déterminer), à l'association de criminologie pour la réalisation de son projet.

11- Affaires diverses

Aucune affaire diverse.

12- Clôture

Proposé par **Neyla Bouayad**
Appuyé par **Amélie Tanguay**